

lors de la réparation du chemin car il a servi au réempierrement de la dite voie.

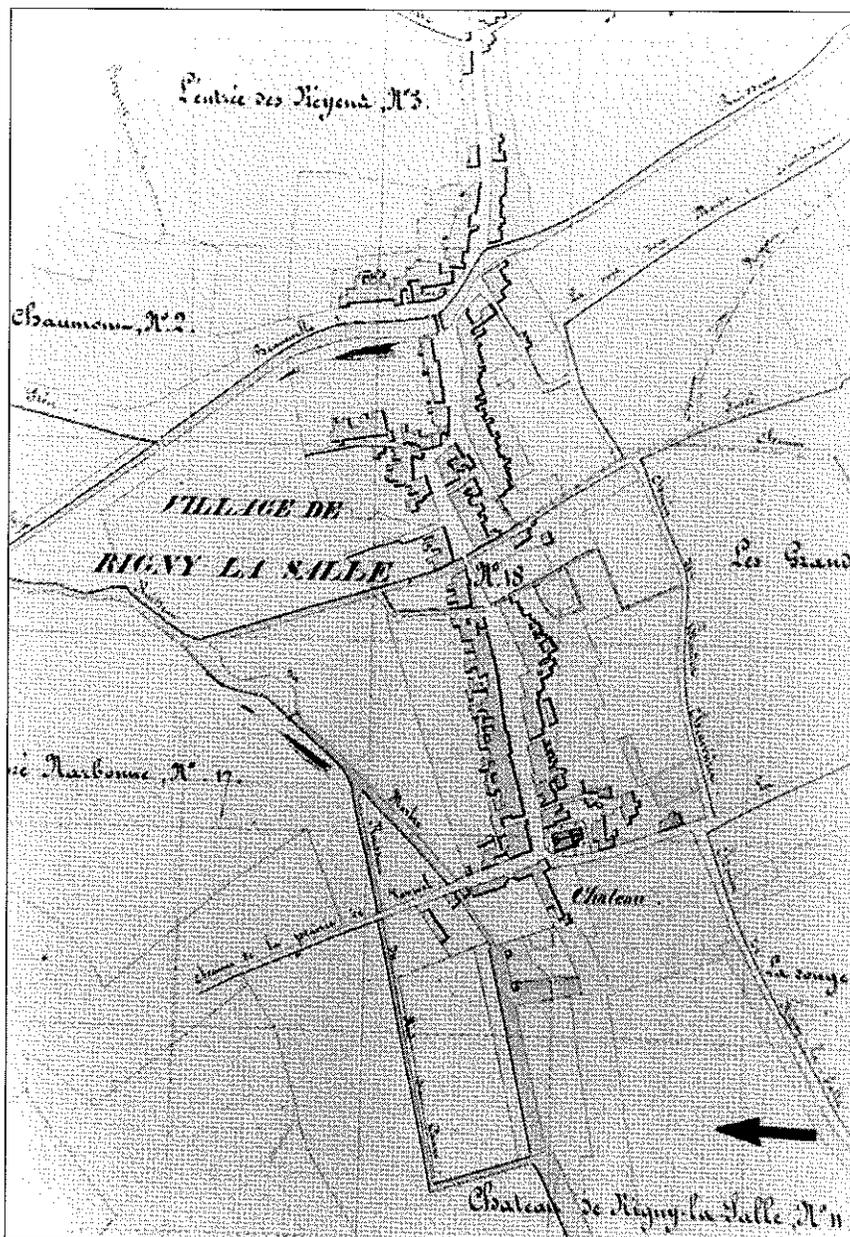
L'affaire prit une telle ampleur, que le préfet fut obligé d'intervenir en faveur de la commune en soulignant l'utilité publique des modifications effectuées. C'est en 1825, que l'affaire prit fin par le déboulement du comte

#### Le cadre communal :

En dehors des problèmes que peuvent rencontrer les villageois avec les différentes autorités, ceux-ci, par l'intermédiaire de leurs élus, vont transformer, petit à petit, le cadre communal.

La commune de Rigny-la-Salle est composée de plusieurs rues. La Grande-rue la traverse dans sa longueur; elle démarre un peu plus haut que le château pour arriver en bas et se diviser en deux, une partie va vers la route de Saint-Germain, l'autre, se dirige vers Rigny-Saint-Martin. Il existe des rues parallèles telle la rue du Trye, qui longe le presbytère et termine sa course sur la place du même nom. En bas du village, il y a aussi la rue qui monte vers la Taille La Grande-rue traverse plusieurs rivières : Le ruisseau David, le Binkéry, la Beaumelle.

La première préoccupation des habitants est l'aménagement de ces rues. Le 17 juillet 1722, ils demandent au maître des Eaux et Forêts la mise en état de la Grande-Rue, car de nombreux trous, remplis d'eau et de boue, rendent, par endroits, l'usage de la voie impossible pour les charrettes; ils obtiennent gain de cause. Le 10 mai 1844, le conseil municipal de Rigny-la-Salle prend la décision de paver la Grande-Rue. Le 8 novembre 1847, le devis est établi pour un coût de 11980,72F. Le pavage se fait au moyen de cassis et d'empierrement. Le 4 avril 1849, une demande est faite au préfet d'accepter l'état de fait du détournement du chemin de la Taille par Dieudonné Varnier pour



#### Cadastre de Rigny-la-Salle (1838). Assemblage de la section C.

l'établissement de sa carrière. Le détournement a été fait, suite à l'autorisation de 1826, accordée par le maire d'alors, Bellocq. C'est le 21 octobre 1868, que l'on établit des caniveaux et un aqueduc dans la rue de la Beaumelle. La rue de la Taille en est équipée à partir du 6 novembre 1869. La route nationale N° 60, que nous connaissons actuellement, fut construite en 1860.

La seconde préoccupation, ce sont les ponts qui facilitent la circulation. Dès 1722, une demande du *grand maître réformateur* des Eaux et Forêts du roi, a été adressée à la commune de Rigny-la-Salle pour redresser les ponts qui ont été détruits suite à la pourriture des bois. Pour faire face à cette dépense, la commune reçoit la somme de 259 livres et 15 sols.

Le 11 germinal an IV, une décision est prise de reconstruire le *Pont des Brebis* qui fut acheté et démolé par Louis Caille et Nicolas Desrobes. Il est décidé que la reconstruction sera payée par les anciens acquéreurs. Le 27 germinal de la même année, Louis Béclin est nommé, comme expert, par le juge de paix de Vaucouleurs. Le 5 messidor an X, une nouvelle estimation est faite pour la reconstruction du pont sur la Beaumelle. Cette nouvelle estimation est faite en envisageant la construction d'un pont à une arche et non plus un, à trois arches. Le 7 fructidor an XII, une adjudication est faite pour la construction d'un pont sur le ruisseau de *Gibeauaix* au lieu dit *au Gui* qui se trouve derrière le jardin du prieuré.

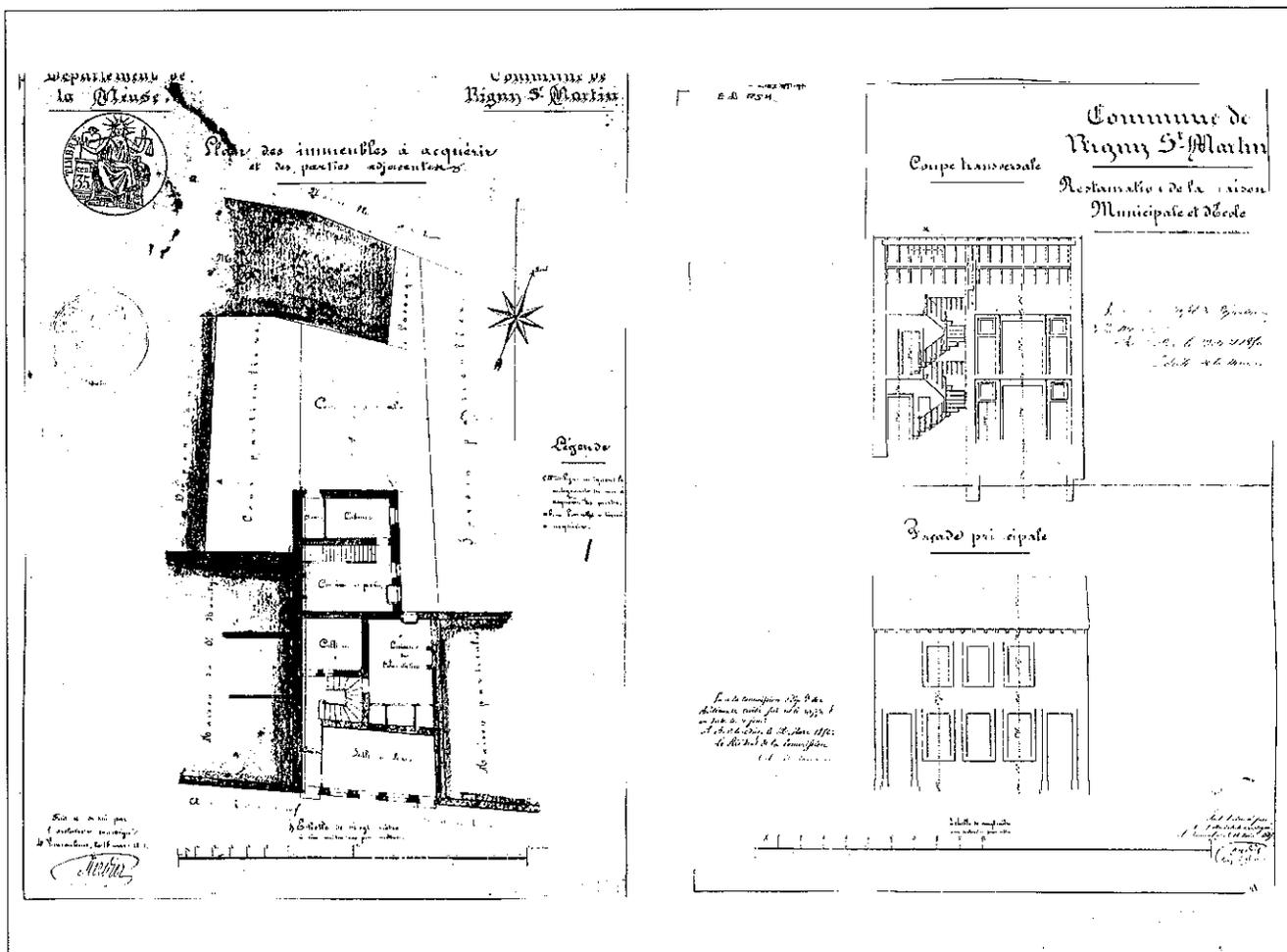
Le 17 mars 1839, la commune décide de reconstruire le *Pont David* pour un

coût de 5 954,75 F. Le 25 juillet 1840, le conseil municipal vote l'augmentation du devis pour la construction du *Pont David*. Le 19 septembre 1840, que la commune reçoit le *Pont David* pour un coût total de 11 408,85 F. Le 18 mai 1841, des travaux supplémentaires sont entrepris afin de prolonger le mur de soutènement du *Pont Rouge* du côté du lavoir, le coût supplémentaire est de 1500 F. Le 16 septembre 1842, la commune de Rignyla-Salle vote une somme de 300 F. pour la réparation d'un pont situé sur le territoire de Rigny-Saint-Martin, au lieu dit *La Petite Fin*. Ce pont sera construit en 1846, pour un coût total de 943,87 F. Le 18 janvier 1849, les villageois entreprennent la démolition du *Pont Neuf*, dont ils n'ont plus l'usage, afin de récupérer les pierres pour la construction d'un parapet le

long de la Beaumelle. Le coût de ces travaux est de 1892,59 F.

Outre ces préoccupations premières, les deux communautés vont faire des travaux afin d'améliorer leur vie quotidienne. Ces travaux concernent les **lavoirs et les puits, les écoles et les mairies**. Les deux conseils commencent par améliorer l'enseignement.

A **Rigny-Saint-Martin**, c'est en 1847 que le conseil pense à construire une école, car les enfants vont à l'école à Rigny-la-Salle. Le projet de départ, est de rétablir l'école qui se situait dans l'ancienne maison municipale. Le coût s'élève à 6128,97 F. L'établissement abritera la classe de garçons et de filles. Les garçons sont séparés des filles par un lambris en chêne de 1,20 m de hauteur. La chaire, ou l'estrade de



l'instituteur, permettra à ce dernier d'aller dans les deux divisions qui auront des entrées séparées. Derrière la salle de classe, se trouve la cuisine de l'instituteur et, au premier étage, son logement ainsi que la salle de mairie. Le plan sera établi le 16 mars 1851, par l'architecte Merlier.

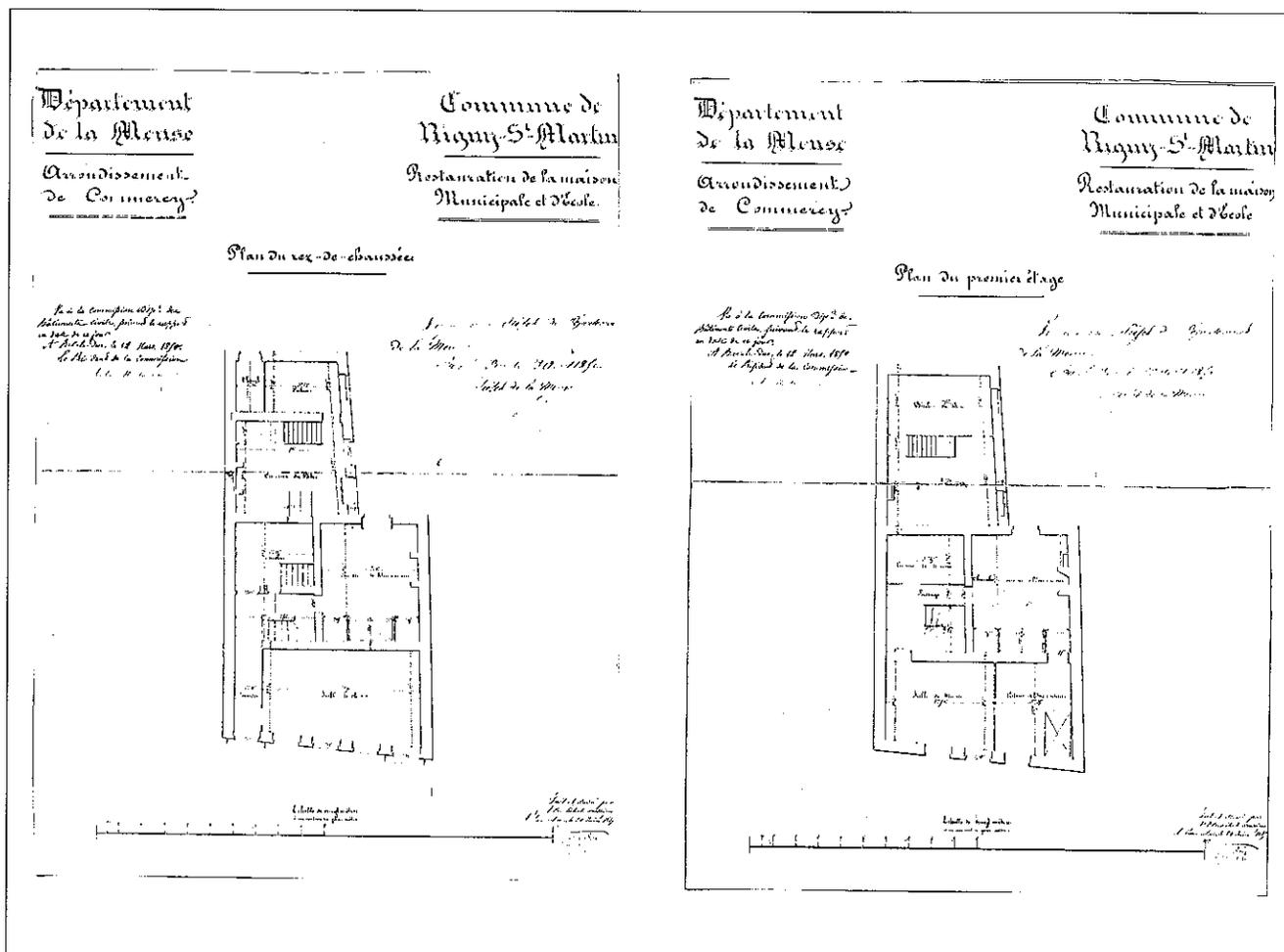
A **Rigny-la-Salle**, le problème est différent car l'école existe depuis des lustres. Au départ, elle est tenue par des religieux puis, au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle sera laïque. L'école, dite privée, se trouve dans la rue principale, dans l'ancienne maison Barbillon, en face de la maison d'Andrée Jouron. La salle de classe était derrière le bâtiment principal. L'école laïque, quant à elle, se situe au centre du village, à l'emplacement futur de la salle d'asile. C'est le 18 floréal an II, que le conseil

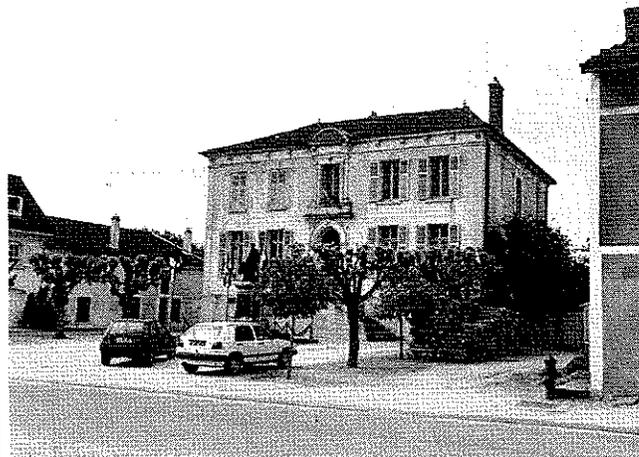
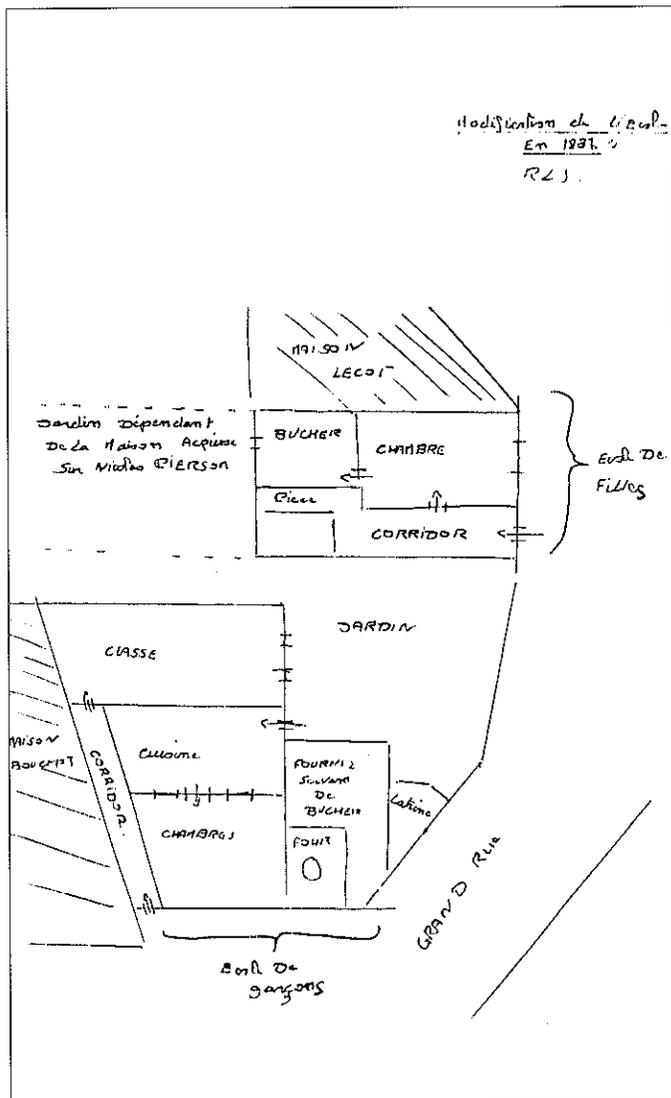
prend la décision de demander l'autorisation de louer la maison se trouvant devant l'école de garçons, afin d'établir le logement de l'instituteur. L'école se trouve à côté de la maison de la famille Bouchot et de l'autre côté de celle de la famille Lecot. A côté de l'école de garçons, se trouve celle des filles. C'est le 18 décembre 1826 que la décision est prise de construire un plancher, une chambre et un WC pour le logement de l'institutrice, pour un coût de 299 F. Mais, bien vite, les locaux deviennent vétustes, et la commune procède, en 1837, à d'importants travaux de remise en état des deux maisons et d'agrandissement de la salle de classe de l'école de garçons. Ces travaux se font en deux phases :

- l'agrandissement de la salle de classe,
- l'amélioration des logements par

l'adjonction d'une deuxième chambre pour l'instituteur, l'adjonction d'un corridor pour éviter que l'instituteur ne sorte pour aller faire classe. En outre, cette remise en état s'accompagne de la reconstruction, à neuf, du bâtiment et du logement de l'institutrice. Le coût est de 7769,36 F.

En 1847, le conseil s'aperçoit que l'école des garçons est trop petite et, par conséquent, il envisage la construction d'une nouvelle école sur l'emplacement du jardin et du pâquis communal. Mais, la construction de la nouvelle école nécessite la destruction des maisons Bouchot, Boutier ainsi que le rachat des jardins Provin et Boutier. Le projet prévoit également la création d'une place devant le bâtiment. Le projet comprend la construction du logement de l'instituteur, de la salle d'école et du préau couvert. Mais un





La mairie-école de Rigny-la-Salle (1888)

la-Salle possède déjà une mairie qui se trouve dans le même bâtiment que l'ancienne école (la maison Hete, Grande Rue). Mais, le bâtiment devient trop exigu. La décision est prise, en 1887, de transférer la salle communale dans la nouvelle école au rez-de-chaussée, comme il était prévu dans le projet initial. Le coût de cette modification est de 15 000 F. C'est une fois en 1888, que le projet est mis à exécution avec la construction de l'école. En 1912, la commune installe l'électricité dans les salles de classe.

### Modifications de 1837 de l'école de Rigny-la-Salle.

Un autre souci pour les maires est l'amélioration de l'hygiène. Cela se traduit par la multiplication des lavoirs et des puits. La commune de Rigny-Saint-Martin établit un nouveau lavoir, le long du ruisseau Saint-Fiacre qui longe le talus de la route nationale de Nancy à Orléans. Le projet est établi dès 1846. Il comprend la construction d'un établissement composé d'un corps de bâtiment long de 7 m., large de 5,75 m. et haut de 4,75 m. Le bassin, quant à lui, mesure 4,75 m de long et de 2 m de large. L'acquisition d'un terrain coûte, à la commune, une somme de 1536 F. L'adjudication est passée le 6 octobre 1846, pour un montant de 1709,56 F. La construction s'effectue, en 1847, pour un coût total de 1988,22 F. Il faut attendre 1859, pour que la commune établisse un pont qui facilitera l'accès au lavoir.

problème se pose; Marie Boutier refuse de vendre son jardin à la mairie ce qui altère le projet. Le coût total du projet est évalué, en 1883, à 30 000 F. Le coût définitif est de 48 000 F qui se répartissent ainsi : 20 000 F. par emprunt et 28 000 F. à prélever sur les fonds communaux en 1888.

Le 3 mars 1888, la commune achète les maisons Bouchot et Prévot pour une somme de 3000 F. Les travaux sont adjugés à Jean Baptiste Didelot, pour un prix de 39 151,37 F. avec un rabais de 15 à 16%. Le 5 octobre 1888, la commune obtient l'autorisation d'acheter la maison et le jardin Boutier, soit à l'amiable, soit par expropriation,

et ce, pour dégager les abords du bâtiment. L'expropriation est faite le 16 juin 1889 pour un prix de 1000 F.

La deuxième préoccupation est de trouver un **local confortable au conseil municipal**. Rigny-la-Salle, comme Rigny-Saint-Martin, vont établir leur mairie dans le même bâtiment que celui de l'école publique. A Rigny-Saint-Martin, la décision d'établir une nouvelle salle fut prise dès le rétablissement de la commune en 1793. Il faut attendre 1847, et l'aménagement de la nouvelle école pour que le projet aboutisse. La salle communale est établie au premier étage, au-dessus de la salle de classe. A l'inverse, Rigny-

A l'inverse, les travaux à Rigny-la-Salle sont plus importants car ils concernent plusieurs projets. En ce qui concerne les lavoirs, un projet comprend deux lavoirs couverts pour un coût estimatif de 1283 F. Ceux-ci se trouvent, l'un sur la Beaumelle, en face du mur à pignon de la maison d'Auguste Arfort, l'autre, sur le Marbre, près du pont des pigeons. Ils mesurent 13,33 m. de long pour une largeur de 5 m. et une hauteur de 2 m, pour la partie antérieure, face au cours de l'eau. L'adjudication des travaux est faite à Desrobes pour un prix de 1195 F., la caution étant fournie par Louis Arfort, maçon. C'est le 15 décembre 1866, que la commune réceptionne les travaux, mais le prix, à la réception, est supérieur de 161,25 F à l'estimation.

Le conseil, le 5 novembre 1838, fait construire un puits dans la cour du logement de l'institutrice pour la somme de 22 F. Dès 1935, presque toutes les maisons possèdent un puits dont la profondeur varie selon l'emplacement. En 1935, la commune possède six puits publics, le plus profond a dix mètres, dans la rue de la Taille. La qualité de l'eau des puits est qualifiée de mauvaise, mais jamais impropre à la consommation, sauf pour le puits sur le Try. Le 6 février 1935, ce puits a été contaminé par les égouts avoisinants, ce qui oblige le service de l'hygiène à en exiger le comblement et à demander que la commune construise des caniveaux dans ce quartier.

### L'administration communale :

Comme nous pouvons le voir, les conseils municipaux sont à l'écoute des besoins de leurs administrés. Jusqu'en 1793, les communes de Rigny-Saint-Martin et de Rigny-la-Salle ne faisant qu'une, l'administration communale est unique.

Avant la Révolution, les maires sont nommés par les autorités royales. Mais, à partir de 1789, ils sont élus par la

population du village. Dès 1793, la commune de Rigny-Saint-Martin redevient indépendante.

Les maires sont assistés dans leurs tâches, avant la Révolution, par deux échevins qui doivent faire respecter la justice et les règlements municipaux. Ils sont choisis, pour un an, à l'assemblée annuelle des habitants. Leur tâche principale est de conduire et de surveiller les habitants, lors des corvées, et de gérer les finances communales.

A ces hommes, il faut ajouter :

-le **garde forestier**, nommé par la commune; il a pour tâche d'empêcher le braconnage; il définit les coupes d'affouages;

-le **garde vache** et le **garde des bêtes blanches** ont la charge de garder les troupeaux de la commune sur les pâquis communaux;

-les **pauliers**, à Rigny-la-Salle, sont généralement deux et ont pour tâche de surveiller les champs, de donner la date pour la récolte, d'empêcher les habitants de récolter avant la date et surtout d'empêcher les fraudes par rapport à la dîme;

-le **garde vigne** est nommé et payé par la commune. Il a pour charge de veiller sur les vignes du village. C'est lui qui décide de la date des vendanges. Par la suite, ces deux dernières fonctions seront remplacées par celle du garde champêtre.

À côté des fonctionnaires communaux, il existe une autre fonction, celle de **greffier**. Il s'agit d'une charge vénale qui s'achète pour deux ans. Après avoir acheté cette charge, le greffier reçoit sa nomination du seigneur. C'est lui qui s'occupe des écritures administratives de la commune. Bien souvent, cette charge est occupée par l'instituteur. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, cette charge est remplacée par la fonction de secrétaire de mairie.

### L'instituteur :

Une activité importante dans la vie de la communauté est exercée par l'instituteur. Une de ses fonctions annexes est de tenir le secrétariat de mairie. Mais, son rôle principal est d'enseigner. Comme dans toutes les communes de France, il existe deux catégories d'enseignements. Celui dispensé par les autorités religieuses, le plus ancien, et celui dispensé par la République, à partir de la III<sup>ème</sup> République.

Cette division est une source de discorde. Comme partout, deux clans s'opposent : les cléricaux et les *anti*. Dans les faits, cela se traduit par une protestation de la municipalité de Rigny-la-Salle, datée du 20 octobre 1864, lors de la nomination de soeur Flavie comme directrice de la salle d'asile. Cette salle avait pour tâche de donner les bases de l'enseignement aux enfants des indigents. Face à cette hostilité, le préfet de la Meuse doit intervenir et confirme la nomination de soeur Flavie, comme directrice, et celle de soeur Clémence, comme adjointe.

Le traitement de l'instituteur est à la charge de la commune. C'est la commune qui fournit le logement. En 1784, un mémoire expose les moyens à prendre pour fonder la rétribution du maître d'école et de la soeur afin de donner l'instruction gratuite à la jeunesse des deux sexes. La soeur jouit d'une portion de bois pour son chauffage, d'un fixe de deux louis de rente. La paroisse, à l'époque, était forte de 80 élèves.

Mais, le plus intéressant est d'étudier les obligations et les traitements des différents instituteurs après 1789. L'instituteur a l'obligation d'enseigner l'écriture, la lecture, l'arithmétique, le maintien des mœurs républicaines. L'instituteur Oudot doit, en plus, sonner l'angélus le matin, le midi, le soir avec un trait de cloche à chaque

**Liste des maires (avant 1789) :**

Jean Leclerc en 1568  
 Paulin Leclerc en 1611  
 François Farmier en 1703  
 Claude Benoît en 1716  
 Nicolas Leclerc en 1717  
 Claude Thiéry en 1721  
 Pierre Mazelin en 1730  
 Jean Geoffroy en 1740  
 Charles Samson en 1743  
 Louis Gaulx en 1744  
 Nicolas Bistorin en 1766  
 Joseph Leclerc en 1788-91  
 Claude Desrobes en 1791-92  
 François Molèze de 1792 à l'an IV

Nicolas Leroy, an VII à l an XIII  
 Jacques Jeannin, an XIII à 1807  
 Nicolas Mazelin, 1807 à 1809  
 Charles de Bellocq, 1809 à 1816  
 Pierre Depardieu, 1816 à 1826  
 Charles de Bellocq, 1826 à 1830  
 Nicolas Bistorin, 1830 à 1837  
 Jean-Baptiste Mouilleron 1837 à 1842  
 Charles-Antoine Perrigot, 1842 à 1848  
 Pierre Gardeil 1848 à 1850  
 François Jouron 1850 à 1858  
 Charles-Antoine Perrigot, 1858 à 1864  
 Jean-Baptiste Barbillion, 1864 à 1871  
 Louis Desrobes, 1871 à 1876  
 Léon-Philogène Barbillion, 1876 à 1888  
 Léon-Didier Barbillion, 1888 à 1896  
 Louis-Paul Angerant, 1896 à 1931  
 Camille Liouville, 1931 à 1935

**Rigny-la-Salle (après 1793):**

Nicolas Martel, an IV à l an V  
 Claude Simonin, an V à l'an VII

**Liste des échevins :**

1752 : François Mangin et Simon Guillaume  
 1753 : François Uriot (Vriot) et Nicolas Paris  
 1754 : Gérard Fringant et Jean Paris,  
 1757 : Claude Pacquette et Roland Paris  
 1758 : Nicolas Mazelin et Jean-Baptiste Robert,  
 1761 : Gérard Uriot et Toussaint Simonin.  
 1764 : Nicolas Bistorin et Gérard Mangin,  
 1765 : Nicolas Nacquard et Nicolas Mazelin  
 1768 : Claude Jeannin et Nicolas Mouilleron.  
 1769 : François Mangin et Louis Bistorin,  
 1772 : Joseph Leclerc et Sébastien Uriot (Vriot)  
 1774 : Jean Patrick.  
 1776 : Nicolas Desrobes et Joseph Pagel.  
 1780 : Jean Paquette

**Liste des gardes champêtres pour Rigny-la-Salle :**

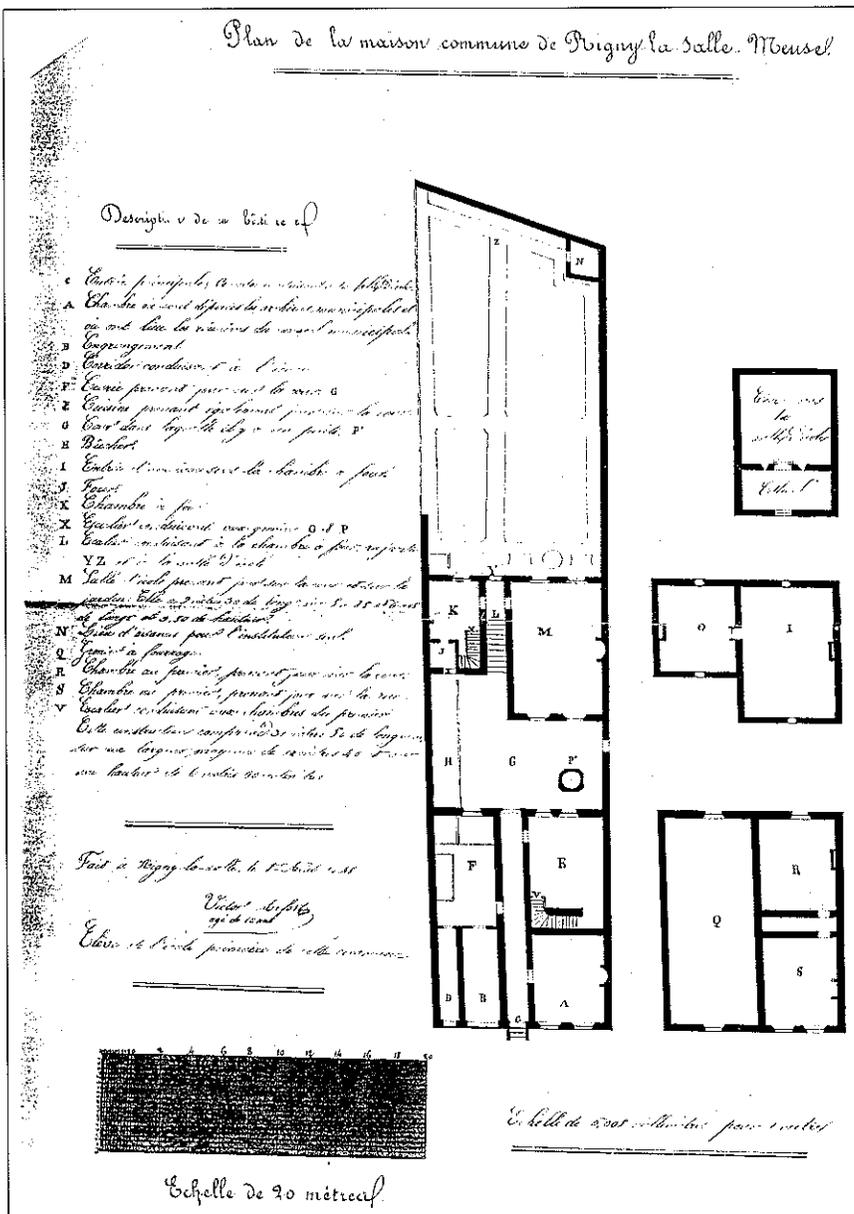
Sébastien Uriot 1817-1833  
 Jean Malloue, 1833-1849  
 François Aubriot, 1849-1851  
 Jules Malloue et Jean-Baptiste Gaillotte 1851-1857  
 Louis Lecot, 1857-1861  
 Antoine Caille, 1861-1874  
 François-Philogène Arfort, 1874-1882  
 Eugène Desrobes, 1882-1895  
 Edmond Louis, 1895-1917  
 Alexandre Millot 1917

**pour Rigny-Saint-Martin :**

Joseph Masson  
 François Rosières 1831  
 Nicolas Pemjean, 1838  
 Pierre Masson, 1842  
 Jean Jouron 1851  
 Joseph Crancé, 1856  
 Jean-Baptiste David, 1859  
 Pierre Thiranbois, 1876  
 Henri-Victor Louis, 1896  
 Louis-Isidore Malloue, 1905  
 Paul Geoffroy, 1912  
 Léon Laurain, 1924

**Liste des instituteurs :**

1653-1685 : Nicolas Aubry, régent et maître d'école.  
 1685-1713 : Jean Dauthier  
 1713-1759 : Epure Didier.  
 1759-1782 : Hubert Saleur  
 1782-1792 : Nicolas Henry  
 1792-1819 : Joseph Oudot  
 1819-1842 : Joseph Louis  
 1842-1869 : Jean François Bardin  
 1869-1873 : Hyacinthe Henry.  
 1873-1879 : Emile Gourel  
 1879-1882 : Auguste Billon.  
 1882-1885 : Alexandrine Collignon  
 1885-1890 : Adèle Nicolas  
 1890-1895 : Marie-Emilienne Lallemant  
 1895-1900 : Julie François  
 1882-1897 : Jules Hette  
 1897-1911 : Eugène Lesser,  
 1900-1904 : Berthe Manceaux  
 1904-1913 : Augustine Curien  
 1911-1935 : Raymond Caillot



angélus, ainsi que les offices des jours de fête et dimanche, chanter la messe et remonter l'horloge. Son traitement comprend une gerbe d'orge et de seigle, par manoeuvre qui cultive, et 50 sols pour ceux qui ne cultivent pas. Il reçoit, en plus, 8 sols par écrivain et 6 sols par non écrivain

Le 1<sup>er</sup> mai 1819, l'instituteur Louis perçoit 2 F par élève écrivain; 1,50 F pour les débutants, auxquels s'ajoutent 160 F. de salaire fixe annuel. Le 19 janvier 1856, la rétribution mensuelle est portée à 0,75 F avec un abonnement mensuel de 4 F. Par la suite, le traitement fixe annuel va augmenter. En 1860, il est de 700 F et il atteindra 1300 F, en 1880.

### Les impôts :

Pour financer toutes ses tâches, la commune doit faire appel à l'impôt. Ils sont, pour les habitants, très lourds, notamment avant la Révolution. Mais, malheureusement, les cahiers de doléances ayant disparu, il nous est difficile de nous en faire une idée

**La gabelle :** chaque année, il est attribué de 5 à 10 livres au syndic pour l'établissement du rôle du sel. En 1682, les habitants de la prévôté de Vaucouleurs ont prétendu user du sel blanc de Lorraine au lieu du sel gris des greniers royaux. Ils sont contraints, par arrêt du Conseil d'Etat tenu à Saint-Germain-en-Laye, le 12 février 1682, sur le rapport de Colbert, de prendre leur sel à Joinville, sur le pied d'un minot par an pour 14 personnes, et représenter à Joinville le sel blanc de Lorraine pour recevoir la même quantité de sel gris. Le sous-brigadier des fermes visite les habitants afin de saisir le sel de Lorraine.

**La corvée** correspond à un impôt en nature compté en jours de travail. Elle est due à l'intendant royal, au seigneur engagiste du domaine Des Salles ou à toute autre autorité.

Le 9 décembre 1680, les habitants doivent trois corvées de trois charrues aux trois saisons de l'année, 51 corvées de fenet, quatre corvées de faucher et cent corvées de faucilles aux deux saisons, au lieu de toutes les corvées qu'ils doivent en corps de communauté. Le même jour, une sentence définit les différentes corvées dues au seigneur engagiste en ce qui concerne l'ancien four banal. Elles correspondent à 7 livres 10 sols pour les forêts (vente de bois), à 2 pichets de seigle. Cet ancien droit du four banal fut édicté en 1337.

Le 14 juillet 1722, un ordre de l'intendant royal établit une nouvelle corvée pour remettre en état la rue principale: *Nous ordonnons que tous les habitants sont tenus de fournir leurs chevaux et tombereaux pour voiturier la pierre et le sable nécessaires pour les réparations de la dite rue et les manouvriers doivent faire les travaux sous l'autorité et l'inspection du maire à peine de 18 livres d'amende contre chaque refusant.*

**La redevance** correspond à un impôt en numéraire dû au seigneur, à l'autorité royale et au clergé. Un état des comptes d'échange fait entre le roi Philippe et messire Jean de Joinville, seigneur de Vaucouleurs, datant du 2 juin 1620, montre que les villages devaient 53 livres 4 sols 8 deniers dont 21 livres 5 sols 2 deniers au seigneur de Vaucouleurs et le reste au roi. Ces redevances sont perçues lors de l'utilisation du moulin de Châlaines, sur les fours, la cire et les animaux de consommation courante.

**La taille**, définie dans le même état, stipule qu'elle est fixée à 15 livres tournois de rente par an, par chacun, payées en deux fois à la Saint-Remy et à Pâques.

**Les banalités**, dans un autre état du comte de Joinville sont fixées ainsi : *le four de ce lieu et la part du seigneur est à prisée quatre réseaux moitié de seigle et l'autre moitié d'orge, à prisée le*

*réseau de seigle par an 6 sols et le réseau d'orge 4 sols.*

Il est à remarquer que **le four banal** n'existe plus en 1680. Si les habitants veulent avoir un four particulier en leur maison, ils doivent payer, par an, au seigneur, les deux tiers d'un pichet de seigle selon la mesure de Vaucouleurs conformément au droit et aux dépenses faits en 1337.

Avec la Révolution, les habitants payent moins d'impôt. Néanmoins, certains habitants se plaignent de la charge d'impôts. Tels en 1789, les laboureurs Leclerc et Bistorin qui protestent contre l'augmentation de leurs impositions, alors qu'ils n'ont exploité le gaignage de l'ancienne abbaye de Saint-Mansuy que pendant neuf mois au lieu de douze, l'année précédente.

Pour l'année 1789, les habitants ont payé, le 16 octobre 1789, pour Rigny-la-Salle, 850 livres de taille et, pour Rigny-Saint-Martin, 850 livres. A cela s'ajoute la capitation accessoire, la corvée, l'impôt militaire, l'impôt pour les routes, l'impôt supplémentaire qui comprend l'impôt principal, la capitation accessoire et la dîme et la capitation principale. Le total, pour Rigny-la-Salle s'élève à 7 273 livres 43 deniers 14 sols et, pour Rigny-Saint-Martin, à 475 livres, 40 deniers et 8 sols.

Une décision du conseil municipal de Rigny-la-Salle, du 28 thermidor an VIII, fixe pour l'an IX, à 341,55 F. l'impôt au titre de la contribution foncière. Mais rien, dans les archives municipales, ne montre si, par la suite, les populations souffrent ou non de l'impôt et quel est le montant de celui-ci.

## 7. La vie économique

La principale activité est, comme nous nous en doutons, **l'agriculture**. Dès l'époque gallo-romaine, les habitants ont, pour activité, l'agriculture et l'élevage. Cette activité s'articulait autour de fermes dont nous connaissons l'emplacement. Malheureusement, nous ne connaissons pas les cultures. Il faut attendre l'apparition de quelques textes du XVI<sup>ème</sup> siècle concernant le lieu-dit la *chapelle Saint-Fiacre*. Nous savons que, sur le territoire de la chapelle, outre les cultures traditionnelles comme le chanvre, l'orge, le blé, le seigle, existaient des activités annexes dont l'apiculture et, surtout, la vigne. Les vignes occupaient, jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, une place très importante.

Nous savons que, en 1628, le seigneur Claude Des Salles mit à la disposition de Jean Poyart et de Louis Chaulmes de Metz, honorables marchands, une terre de 22 jours soit environ 4 hectares 76, attenante au château, afin de planter de l'herbe à nicot (ou tabac), sous la condition que la moitié de la récolte lui revienne. Le prix fut fixé à 11 gros barrois par livre de tabac *bon loyal et sans fraude*, livré par paquets à Malpierre. La vente, effectuée par Anne de Malpierre, femme de Claude Des Salles (futur dame d'honneur d'Anne d'Autriche) a été réalisée pour le prix de 15 gros barrois. Par la suite, d'autres tentatives d'introduire cette culture furent réalisées. La dernière date des années 1980, mais le coût d'exploitation est tel, par rapport au bénéfice, qu'elle échoua, d'autant que ce type de culture est actuellement très réglementé.

D'après des états des récoltes, nous pouvons nous faire une idée de l'agriculture en 1788 et 1789. En ce qui concerne Rigny-Saint-Martin, il est écrit, le 26 juillet 1788 : *Le seigle, l'orge et le chanvre représentent les trois quarts de la récolte et les vignes et les prés représentent le quart des*

*récoltes. Les chanvrières ne sont en général pas d'un bon rapport. Cette année, la meilleure partie a été totalement grêlée sans en pouvoir cueillir un brin, ce qui cause une perte de 800 livres aux propriétaires du canton. L'arpent, ou journal, ne peut produire que de 2 pichets 1/2 de seigle, en orge, 3 pichets. La paire étant estimée à 5 livres 10 sous. Il faut 30 journaux de terre pour occuper une charrue, mais il n'y a personne dans cette communauté qui laboure cette quantité.*

Il est observé que le finage est possédé et cultivé par les étrangers. Le peu d'héri-tage qu'ils font valoir est d'un rapport médiocre. En fait de graines, ils ne recueillent jamais, malgré les travaux, de quoi faire vivre leurs familles. Les prés sont souvent inondés. Cette commune ne possède aucun bien, ni bois, ni pâturage, de sorte que les habitants n'ont aucune réserve pour les aider. Ils sont obligés de nourrir, chez eux, à la maison, le peu de bétail qui leur est nécessaire pour l'entretien de leur petite famille.

Le 20 septembre 1789, d'après l'état de récolte de cette année, nous voyons une légère modification de la composition des récoltes. En effet il est dit : *Le chanvre représente un quart des récoltes, l'orge et les fruits la moitié et le seigle et le foin trois quarts des récoltes. Il n'y a, dans cette communauté, qu'un petit laboureur, le reste, ce sont des manouvriers qui peuvent gagner pendant huit mois de l'année, 7 sous par jour, lesquels ne possèdent ni biens, ni bois communaux. Etant eux-mêmes privés du droit de vaine pâture, ils sont, cependant, compris sur les impositions des autres communes (ceux de Rigny-la-Salle). Le 20 septembre, le nommé Jean Maubert, manouvrier, vit sa maison incendiée par le feu, ce qui lui causa une perte estimée à 100 livres, ce qui est à considérer en raison de sa pauvreté.*

*Le seigneur possède tous les biens de cette communauté qui consiste en 225 arpents de bois, 25 arpents de prés et 10 arpents de terre.*

A l'inverse, la situation du village de Rigny-la-Salle est un peu meilleure. L'état des récoltes du 19 juillet 1788 est le suivant : *Vins un quart de la récolte, le seigle, l'orge et les prés représentent les trois quarts des récoltes et pour le chanvre la récolte est bonne. Les remarques sont : la mesure ordinaire du lieu est de 250 toises de Lorraine pour les prés, la vigne et les chanvrières. Le journal ne rapporte, bon mal an, qu'environ 2 bichets 1/2 de seigle. La vigne ne rapporte jamais (Nota le bichet est la mesure de Vaucouleurs et ne peut s'évaluer qu'à environ 5 livres 10 sous la paire). Il faut 30 journaux de terre pour occuper une charrue tirée par quatre mauvais chevaux vu l'imperméabilité du terrain. Chaque habitant paye au seigneur engagiste : un pichet de seigle, un poulet, par année, trois jours de corvées au seigneur et les laboureurs, cinquante jours de charrue. Les dîmes grosses et mêmes de toutes espèces se paient au douzième dont 1/3 appartient au curé et les 2/3 restant à l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul.*

*Le territoire de Rigny-la-Salle ne produit que du seigle et de l'orge. La moitié du finage est de coteau difficile à cultiver et l'autre partie, qui devrait produire davantage, est, presque tous les ans, inondée par un ruisseau considérable venant de Gibeauxmeix (l'Aroffe ou le Binhiery) et qui rejoint celui de Saint-Fiacre, ce qui cause une perte presque totale des héritages de la meilleure qualité du finage qui seraient la ressource du cultivateur. Le peu de vigne est de si peu de valeur que l'on ne devrait pas en parler. Le journal de terre rapporte si peu, que les cultivateurs n'ont que très peu de ressources et ne peuvent être que malheureux. Les manouvriers, sans*

*faculté de commerce ni de métier, n'ont d'autre ressource, pour faire vivre leurs familles, que de trouver de l'ouvrage dans d'autres villages ou aller à Paris et abandonner leurs familles pendant six mois.*

L'état des récoltes de 1789 énonce : *le chanvre représente un quart des récoltes, l'orge et les fruits la moitié des récoltes, le seigle trois quarts des récoltes et les prés représentent trois quarts des foins. Les remarques sont : il faut 40 journaux de terres pour occuper une charrue de 3 petits chevaux du pays. Le seigneur fait payer 1 pichet de seigle, sans savoir ce que l'habitant doit au juste pour cet article, 18 journées et demie de charrue, 4 faucheurs à la fenaison pour une journée. La communauté fournit 153 jours de corvée pour les ouvrages de campagne, une poule par habitant, 20 livres et 4 sous pour le droit de pêche dont il n'use pas. Les dîmes se paient au douzième. Le journal rapporte 1,5 pichet. Il y a 30 laboureurs, un quart des manouvriers gagnent, pendant trois mois, 7 sous par jour, un quart des fileurs de cotons gagnent 5 sous par jour. Presque tout le reste sont mendians pour la plupart du temps.*

Comme nous pouvons le constater, l'état général de l'agriculture n'est pas brillant. Les villageois sont au bord de la misère. Le moindre problème climatique, la moindre diminution des rendements, peuvent avoir une répercussion catastrophique sur la vie de la communauté. Cependant, pour le village de Rigny-Saint-Martin, la situation est particulière car, comme nous l'avons vu, il est en cours de reconstruction, et ne sera de nouveau reconnu comme tel qu'en 1793. Les habitants ne récupéreront la jouissance des bois qu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Alors, l'agriculture représente encore la partie la plus importante de l'activité du village. En 1866, il y a 370 personnes recensées comme agriculteurs sur 694 habitants. Cette activité est la plus

rémunératrice. En 1855, si nous étudions la liste des habitants les plus imposés, suite au vote de l'impôt extraordinaire, nous constatons que, sur 24 personnes, il y a 20 agriculteurs.

En 1889, le territoire de Rigny-la-Salle a une superficie de 1028 ha dont 381 ha de cultures, 214 ha en bois et forêts et 45 ha de vignes, ce qui représente 640 ha pour l'ensemble des activités agricoles. Les rendements agricoles sont mauvais, étant donné la courbure et la composition sablonneuse de la majorité des terrains.

Les cultures les plus importantes sont le blé, l'orge, l'avoine, la pomme de terre, le pavot, la betterave et le tabac. La pomme de terre est exportée vers la ville de garnison de Toul. Les prairies servent à l'élevage. Cette activité s'est largement développée. D'après la monographie de 1889 établie par l'instituteur, il est constaté, qu'en 1865, les ménages ne possédaient, en majorité, qu'une vache ou, en 1889, ils en possèdent de trois à six. D'après la dernière statistique agricole de 1889, on compte, dans ce village, 283 bovins, 92 chevaux et 350 porcs.

En 1938, la surface totale du territoire est de 995 ha, dont 260 ha en cultures, 422 ha en bois et plus rien pour la vigne. La différence de surface signifie que l'évaluation de 1889 était moins précise. La vigne a donc disparu. Celle-ci connaît un déclin rapide en 1914. Avec la guerre et le départ des hommes, cette activité est arrêtée. En 1918, des tentatives de reprise ont lieu, mais le phylloxéra détruira les dernières vignes. Malgré tout, les rendements étaient médiocres et le vin de mauvaise qualité. La culture des plantes oléagineuses est abandonnée dans les années de 1920. Si les surfaces se réduisent, les rendements augmentent grâce à l'utilisation, de plus en plus massive, des engrais chimiques et à la mécanisation de l'agriculture. La technique utilisée est l'assolement triennal. Mais au XX<sup>ème</sup> siècle, cette technique a été modifiée;

la jachère est supprimée pour être remplacée par les plantes sarclées telles la pomme de terre. Cette culture prend une extension importante. En 1931, il est dénombré 76 chevaux, 213 bovins et 102 porcs. C'est en 1950, que le premier tracteur fait son apparition. Il fut acheté par un collectif de sept agriculteurs. Ensuite les achats vont se précipiter.

### **Les activités industrielles et commerciales :**

À côté de cette activité agricole existe une activité industrielle qui y est liée. Les premières industries se situaient autour de la chapelle Saint-Fiacre, au lieu-dit *Quatre Vaux*. Ce domaine, comme nous l'avons déjà vu, s'étendait du moulin de *Onze fontaines* jusqu'au-delà de la ferme de *Quatre Vaux* et englobait le vallon de Saint-Fiacre et ses ramifications. Durant son ère de prospérité, il abritait une tuilerie, des moulins et un foulon. Malheureusement, ce site fut ruiné par les guerres et les épidémies du XVII<sup>ème</sup> siècle. La chapelle et ses dépendances ressortissaient de l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul.

**Les moulins** sont en nombre important dans la région. Le premier moulin mentionné est celui de Châlaines. Il se trouvait sur les terres du château de Malpierre. Au village de Rigny-Saint-Martin, au XIX<sup>ème</sup> siècle, existaient plusieurs moulins. Le plus ancien, se situait à 4 km du village, sur le Colomoy, il s'agit du *Vieux moulin*, dit *La féculerie* depuis 1910, car, depuis cette date, il fournit en farine les villages voisins. Le deuxième dit le *Neuf moulin*, ou *moulin de la butte*, fut construit en 1830 sur le ruisseau Saint-Fiacre, comme l'attestent les délibérations municipales de l'époque. Son rôle est d'actionner la turbine de la scierie de *Quatre Vaux*. Un troisième moulin se situait en bas du village. Il appartient, actuellement, à François Nanty. À l'extérieur, se trouvent les roues en pierre qui servaient de meule.

L'intérieur, quant à lui, a été complètement refait. Nous pouvons y voir le **régulateur électrique** qui permettait d'obtenir une intensité constante de courant électrique, quelle que soit la force de l'eau, les *roues* qui recevaient les courroies de transmission et les *meules* de pierre. Au premier étage, se trouve encore du matériel agricole lié à l'activité du moulin dont une écrémeuse, une lieuse et une batteuse.

En 1848, **l'industrie**, d'après un recensement effectué par Monsieur le maire de Rigny-la-Salle est représentée par : trente maçons et cinq apprentis, quatre huileries et autant de déclarants, douze charrons et deux apprentis, six menuisiers et deux apprentis, sept charpentiers et sept apprentis, trois tailleurs, deux cordonniers et deux apprentis, un bourrelier, un fabricant de pompes en tous genres, deux débits de boissons, un fendeur d'échalas, trois maréchaux ferrants et deux apprentis, un vannier, deux mécaniciens et plusieurs apprentis étrangers, deux maîtres de pierre brute, deux maîtres de pressoir à bras, un débitant de tabac, six débitants de boissons, tant cafetiers que cabaretiers. En 1866, sur une population de 694 personnes, l'industrie et le commerce emploient 244 personnes.

En 1888, le nombre **des artisans** a légèrement diminué. Il y a encore quinze maçons, cinq charpentiers, deux vanniers, quatre charcutiers, deux boulangers, dont un pâtissier, deux

distillateurs, deux menuisiers, un cordonnier, un boucher et deux huiliers. Il faut y ajouter une fabrique de chaînes en or qui occupait quinze ouvriers et qui a disparu vers 1895 et la confection de gilets de flanelle et de broderies pour les femmes qui travaillaient à la pièce pour la société Seligmann de Vaucouleurs. Cette activité emploie, en 1846, 72 brodeuses et, en 1936, il n'y a plus que 40 confectionneuses à domicile. A cette période, il existe une carrière de pierre blanche tenue par les frères Arfort, Eugène et Louis. Cette carrière est toujours visible, aujourd'hui, elle est située sur la taille et elle sert de décharge à la commune.

**Le commerce** est florissant : Adolphe Vibrac, qui est le plus gros négociant en vins, liqueurs, épicerie, mercerie en gros et détail, a un chiffre d'affaires minimum de 100 000 F par an. Il faut ajouter quatre autres commerçants, épiciers et merciers, quatre aubergistes et cafetiers et une marchande de nouveautés. En 1882, trois foires ont lieu à Rigny-la-Salle : le 10 février, le 24 juillet et le 6 décembre. Ces foires ne sont pas très importantes, ce sont des foires aux petits porcs qui permettent aux agriculteurs de s'approvisionner.

Monsieur Georges Caille se souvient qu'au début de ce siècle, il y avait deux mécaniciens spécialisés dans les roues de moulins, Patout et Vibrac, un menuisier, Ernest Vibrac, trois maréchaux ferrants, Drapier, Desrobes et Briffois, un boulanger, Rocquin, trois

épiceries tenues par Marceline Arfort, Marie Vibrac, Madame Poirot, et une plus récente, tenue par Henri Vibrac, cinq cafés dont celui de la boulangerie et celui de Madame Poirot, épicière, une carrière exploitée par les frères Arfort, deux charpentiers, Emile Arfort et Jules Arfort (frères jumeaux), deux huileries tenues par Desrobes et Marchal, une laiterie qui fut créée par Charles Cauvé mais qui, dès 1918, s'arrêta.

Il faut citer aussi l'usine Patout qui fabrique des boîtes de fromage en bois. Elle fut créée par Henri Patout, grâce à la transformation de l'atelier de mécanique familial. C'est son fils, René Patout, qui va développer l'usine. Au départ, l'usine fonctionne avec trois employés et atteint 90 employés dans les années 1960. La production comprend des boîtes en bois, mais aussi en carton, et parfois des boîtes faites sur mesure pour les madeleines de Commercy. L'usine produit 15 000 boîtes mixtes par jour (fond en bois et côté en carton), 30 000 boîtes en bois par mois et 1000 boîtes en bois par mois pour les madeleines. La vente s'effectue en Meuse jusqu'à Thonnelle, un peu en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges. Malheureusement, les héritiers n'auront pas la même stature de chef d'entreprise que René Patout et l'usine connaîtra des déboires. Elle existe toujours, mais ce n'est plus la famille Patout qui en est propriétaire. L'usine joue un rôle social important, car elle limite l'exode rural en fixant les jeunes au village.

## 8. Le Livre d'Or

D'après les archives communales, nous connaissons les noms des habitants qui ont eu un passé militaire illustre sous la Révolution et l'Empire.

**Nicolas et Sébastien Paris** font campagne à la 109<sup>ème</sup> demi-brigade et prennent part aux batailles de la première République.

**François Arfort, Louis Caille, Nicolas Elophe, Jean-Baptiste François, Claude Gaudé, Nicolas Martin, Joseph Patrick, Joseph Paris, Jean Thierry, Jean Baptiste Uriot, Joseph Vibrac**, font toutes les campagnes de l'Empire; ils obtiennent la médaille de Sainte-Hélène, par décret du 12 août 1857.

Certains obtiennent la Légion d'Honneur : **Montignot** fut nommé légionnaire le 3 décembre 1813. Il fut capitaine au 42<sup>ème</sup> régiment de ligne (n° d'ordre 44 004); **Gaudé Claude**, nommé, le 27 février 1813. Il fut capitaine au 8<sup>ème</sup> régiment de hussards (n° d'ordre 55 018); **Elophe Nicolas**, nommé le 27 février 1813, ancien

brigadier aux grenadiers à cheval de la garde (n° d'ordre 47 098).

Quelques-uns méritent notre attention: **Leroy Nicolas-Georges**: Né à Ruppes (Vosges), le 5 octobre 1756, il prend part à la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique avec Lafayette. Il y reçoit la décoration de l'ordre de Cincinnati. Il commande, en 1792, le bataillon des volontaires de la Meuse et obtient le grade de lieutenant-colonel de cavalerie. Il prend sa retraite à Rigny, où il est maire de l'an VII à l'an XIII.

**Claude Gaudé**, né à Rigny-la-Salle, le 30 mars 1774, fils de Charles Gaudé et de Marie Caille, s'engage, comme tambour, à 15 ans, participe aux batailles de Valmy et de Jemmapes, prend part aux différentes campagnes de la République et de l'Empire. Il est fait prisonnier en 1793 et reste en captivité, en Hongrie, pendant trois ans. Une fois libre, il se réengage comme simple soldat au 8<sup>ème</sup> de hussards où il rencontre, sans s'y attendre, son frère Nicolas, lieutenant. Il parvient au grade de maréchal-des-logis; il entre à l'école vétérinaire d'Alfort. A sa sortie, il est attaché, comme vétérinaire, au 8<sup>ème</sup> hussard; il abandonne cette fonction et retrouve son grade précédent. Lors de la campagne de Russie, il entre, avec l'avant-garde, dans Moscou. Il obtient la légion d'honneur après le passage de la Bérézina pour avoir sauvé son colonel. Il est nommé lieutenant, en 1813, pendant la campagne d'Allemagne et rentre, à Rigny, après la campagne de France, avec le grade de capitaine. Durant la campagne d'Allemagne, il reçoit un sabre d'honneur et un médaillon en or massif du prince de Prusse.

**Nicolas Elophe** est né à Rigny-la-Salle, le 31 mars 1780. Fils de Nicolas Elophe et de Marguerite Mazelin, il entre dans l'armée, le 28 floréal an XI, et passe, le 2 janvier 1808, aux grenadiers à cheval de la garde impériale, où il est nommé brigadier, le 3 avril 1811. Il fait partie

de la Grande Armée et prend part aux grandes batailles de l'empire. Il est décoré, comme nous l'avons vu, de la légion d'honneur après la campagne de Russie. Il est blessé à Waterloo et entre à l'hôpital d'Avena; il est renvoyé dans son pays, après guérison, avec une pension de 350 francs. Il meurt le 21 avril 1863.

**François Arfort**, né à Rigny-la-Salle le 31 août 1786, fils de Jean Arfort et de Marie Petitjean; il sert sa patrie pendant trente et un ans. Il prend part aux campagnes de 1808 à 1812, en Espagne en 1814, en Italie en 1815, et dans les Pyrénées. Il est blessé au pied, le 25 octobre 1810, devant Barcelone et fait prisonnier, le même jour; il est conduit à l'île de Cabrera où il supporte toutes sortes de privations. De ce fait, il est transporté à l'hôpital de Palma-de-Majorque d'où il s'évade. Il peut rentrer en France, le 21 juillet 1812. Il est promu caporal au 67<sup>ème</sup> RI, le 1<sup>er</sup> janvier 1814, puis sergent au 3<sup>ème</sup> RI, le 14 du même mois. Sur le point de passer officier, en raison de ses états de service, sa carrière s'arrête avec la Restauration. En récompense de ses services, il peut entrer dans la gendarmerie, comme simple gendarme, arme dans laquelle il sert jusqu'en 1838. Il meurt en 1863.

**Louis Guillaume**, né le 17 mai 1787, fils de Simon Guillaume et de Jeanne Desrobes. Il est incorporé, le 21 février 1807, au 3<sup>ème</sup> bataillon de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 65<sup>ème</sup> RI. Il participe à la bataille de Friedland, en juin 1807. Il se trouve, le 29 novembre 1808, à Varsovie, en Pologne, en cantonnement. Il tombe malade, en octobre de la même année, et doit être hospitalisé à Varsovie. Le 1<sup>er</sup> novembre 1808, il est stationné à Breznia et, le 10 du même mois, son régiment s'apprête à partir pour Berlin. Le 1<sup>er</sup> mars 1809, il est stationné à Magdebourg et son régiment se prépare à se battre contre l'Autriche. Du 18 au 20 avril 1809, il participe à la bataille de Ratisbonne, au cours de laquelle il est fait prisonnier. Il est libéré le 7 septembre de la même

année. Du 13 au 26 octobre 1809, il est malade et hospitalisé. A partir de 1810, son régiment quitte la Grande Armée pour l'armée d'Espagne. Le 14 janvier 1810, il est cantonné au camp de Bayonne (France) et arrive à Valladolid, en Espagne, le 2 mars 1810. En avril, il assiste au blocus et à la prise de la ville d'Astroga (ou Estroga). Le 17 septembre 1810, il fait son entrée au Portugal puis, arrive à Lisbonne où il est cantonné pendant un mois, puis à 15 lieues de cette ville, pendant trois mois. A la fin mars 1811, son régiment bat en retraite, et atteint l'Espagne en avril de la même année. Ensuite, il repart, pour quatre jours, au Portugal afin de libérer les Français qui sont bloqués à Almeida. Le 4 mai 1811, il se bat contre les troupes anglaises. Le 20 mai, son régiment est mis au cantonnement jusqu'au 26. Le 6 janvier 1812, il est stationné à Rospasa. Le 20 janvier 1812, il repart en campagne contre les Anglais. Le 1<sup>er</sup> mai, il obtient le grade de caporal. Le 18 et le 22 juillet 1812, il participe à deux batailles contre ces mêmes troupes, mais les Français sont battus. Ils battent en retraite pendant huit jours et, durant cette période, il assiste à une attaque de nuit des partisans espagnols. Le 8 septembre 1812, il est stationné à Burgos et, en novembre, il arrive à Médina-del-Campo. Le 1<sup>er</sup> mars 1813, il passe sergent. Le 12 septembre 1813, il se trouve à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le 2 novembre 1813, il obtient le grade de sergent major. Le 10 décembre, il se bat, de nouveau, contre les troupes anglaises. Il arrive à Bayonne, le 21 décembre. Le 17 février 1814, il est blessé à la cuisse gauche lors d'un combat. Le 27 avril, il se trouve à Sellac. Les combats s'arrêtent le 12 avril 1814. Le 1<sup>er</sup> août 1814, il passe au 61<sup>ème</sup> régiment de ligne. Nous ne savons pas ce qu'il est devenu par la suite. Un fait est certain, il n'est pas mort à Rigny-la-Salle. Nous savons qu'il avait un frère, sous les drapeaux, lui aussi, en 1809. Il s'agit de **Sébastien Guillaume**.

Dans ce régiment, nous savons qu'il y a d'autres personnes de Rigny qui sont avec lui. Il s'agit de **Joseph Maubert**, stationné à Varsovie, le 29 janvier 1808, puis à Breznia le 1<sup>er</sup> novembre. À partir du 10, il n'est plus avec Louis. Il est fait prisonnier, le 20 avril 1809, à la bataille de Ratisbonne, est libéré en même temps que Louis. A partir de 1810, il suit son régiment en Espagne. A partir de décembre 1813, il est muté au 6<sup>ème</sup> bataillon qui est stationné à Bordeaux. Dès 1814, il part pour l'Allemagne.

**Pierre Masson** est stationné, en 1808, au même endroit que Joseph Maubert. En 1809, il est fait caporal. A partir de 1809, il se trouve aux côtés de ses camarades en Espagne. Le 18 juillet 1811, il a failli être prisonnier lors d'un combat, il y est blessé ce jour-là. Il est promu sergent-voltigeur en janvier 1812. Fin novembre, il part à Bayonne pour former les bleus. En 1813, il est promu au grade de sous-lieutenant. Il est vivant à la fin de l'année 1813. Nous savons qu'il a un frère qui a été sous les drapeaux en 1813, il s'agit de **Joseph Masson. Collot Tallot** a le même parcours que Joseph Maubert. Varsovie, puis Breznia en 1808, prisonnier à la bataille de Rastibonne le 20 avril 1809. En 1810, il se trouve en Espagne. Durant cette année, il est promu caporal. Il est encore vivant le 27 avril 1814. Ces trois personnes sont toutes du même régiment, le 65<sup>ème</sup> régiment de ligne.

Il y a un **Rolet** qui est sergent-grenadier durant la même période. Mais nous ne possédons aucun renseignement sur lui. Il est fait mention, dans une lettre de Louis Guillaume, d'un certain **Pierre Grand Masson**, officier au 26<sup>ème</sup> dragons, stationné en Espagne, ainsi que de **Pierre Elophe. Pierre Mutelot**, sergent major à la garde, en 1812, est lieutenant dans l'armée d'Allemagne, à Mayence, en 1813.

Plus près de nous, nous pouvons mentionner les frères Jouron, tous fils

de Louis Jouron et de Marie Adèle Bistorin. Il s'agit de :

**Emile-Joseph Jouron**, né le 26 janvier 1846, qui s'engage, en 1865, au 4<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine. Il meurt avec le grade de capitaine.

**Charles-Jules Jouron**, né le 8 décembre 1847, qui fait son service militaire, en tant que fourrier, au bataillon des tirailleurs sénégalais à Saint-Louis-d'Afrique, au Sénégal, en 1874.

**Louis Jouron**, qui fait, lui aussi, une carrière militaire et qui la termine avec le grade de commandant.

Citons enfin **Ernest Jouron**, fils de Joseph et de Marie Jeandin, né le 27 novembre 1841, (apparenté, au 8<sup>ème</sup> degré, aux trois précédents) il est ordonné prêtre, le 23 septembre 1865, vicaire à Marville, puis à Varennes. Le 1<sup>er</sup> octobre 1867, il est le curé de Fleury-devant-Douaumont (village détruit au cours de la Première Guerre Mondiale), puis curé de la paroisse d'Evrez, puis de Boureuilles, en 1892.

Le couple formé par **Louis Bistorin et Marguerite Paris** est le premier couple divorcé du village. Le 20 messidor, an II, Louis Bistorin est demandeur, contre Marguerite Paris pour incompatibilité d'humeur et de caractère. Mais sa femme ne se présente pas, une nouvelle réunion a lieu, le 23 thermidor de la même année, et le divorce est prononcé en sa faveur.

**Marie Boutier**, qui élève des chèvres dans sa maison et qui, par son originalité, marque la population au village du début de ce XX<sup>ème</sup> siècle, tout comme **Monsieur Ribera**, qui travaille aux forges de Vaucouleurs, et qui fait la route à vélo et sans chaussures!...

## Bibliographie

**Archives départementales de la Meuse :**  
Archives communales cote D à S pour les villages de Rigny-la-Salle et de Rigny-Saint-Martin.  
Papiers de la famille Desrobes.

**Bibliothèque communale de Bar-le-Duc :**  
Inventaire du château de Malpierre du 12 octobre 1779.

## Livres et revues :

- P. Simonin, *Le château de Malpierre. Le Pays Lorrain* 1952
- J. Choux, *Dictionnaire des châteaux de France - La chapelle Saint-Fiacre. Le Pays Lorrain*, 1962.
- M. Toussaint, *Répertoire archéologique de la Meuse* 1946
- *Dictionnaire des grands notables du Premier Empire* (CNRS)
- Registre de la paroisse de Rigny-la-Salle (1676 - an VII) = D. Menegand *Relevé des naissances, mariages et décès de la commune de Rigny-la-Salle* (UGCI)
- *Pouillé du diocèse de Verdun*, tome III, 1904
- G. Chénot, *Les découvertes archéologiques à Rigny-la-Salle*, BSAHM. 8
- Père Hugo, *Histoire de la maison Des Salles*, 1716
- D. Liouville, *Rigny-la-Salle*, mémoire, 1964-65
- M. Vibrac, *Rigny-la-Salle*, cahiers de 1956
- Dom Calmet, *Répertoire des communes de la Meuse*.
- Lavigne, *Rigny-la-Salle. La Meuse agricole*, 1948.
- *20 villages en Meuse: le canton de Vaucouleurs*
- L. Baudouin, *Gombervaux une forteresse au pays de Jeanne d'Arc*
- S. Collin-Roset, *Canton de Vaucouleurs. Meuse images et patrimoines*.
- G. Saffet, *La guerre de Trente ans*

## Cartes et cadastre :

- Cartes IGN : Toul Ouest 3315
- Commercy Est 3215
- Cadastre de Rigny-la-Salle. 1838, section C

## Remerciements et dédicace

Ce travail a pu voir le jour grâce à l'aide de nombreuses personnes que je tiens à remercier et particulièrement : Denis Liouville, Gilbert Desrobes, Madeleine Louis, Raymond François, Louis Vibrac, Odette Caille-Favé, Georges Caille, Jacques Martin, Aimé Richard et, plus particulièrement à mes oncles : Paul Jouron, Jean Jouron, René Nanty et, à ma tante, Andrée Jouron, sans laquelle ce travail n'aurait jamais été réalisé. Je remercie aussi ma mère, Marcelle Menegand, qui a corrigé ce texte et qui m'a aidé dans le dépouillement des archives.

Je dédie cette étude à mes grands-parents Louis Jouron et son épouse Denise Louis qui ont passé toute leur vie à Rigny-la-Salle.